



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**6 AOÛT
2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 6 août 2018, à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse suppléante, Madame Nicole Poirier en l'absence de la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Marilou Carrier
Mme Louise Boutin
M. Roland Czech
M. Philippe Daoust

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

M. Robert Chrétien est absent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2018-08-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Philippe Daoust
Appuyé par Roland Czech
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER**

2018-08-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Louise Boutin
Appuyé par Marilou Carrier
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

Lundi 6 AOÛT 2018 À L'HÔTEL DE VILLE À 19 H 30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Acceptation de l'ordre du jour. ®
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 ®

2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®
- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 juillet 2018®
- 3.3 Dossier judiciaire lot 2 843 273 ®
- 3.4 Demande de paiement #3 Construction Jacques Théorêt ®
- ~~3.5 Demande de paiement #4 Construction Jacques Théorêt ®~~
- 3.6 Mise à jour disque dur poste réception ®
- 3.7 Octroi contrat branchement 43^e Avenue ®
- 3.8 Avis de motion Règlement 2003-05-36 concordance MRC
- 3.9 Projet de règlement 2003-05-36 concordance MRC ®
- 3.10 Consultation projet de règlement 2003-05-36 concordance MRC ®
- 3.11 Démission d'une pompière ®
- 3.12 Travaux d'asphalte dos d'âne ®
- 3.13 Quote-part MRC Haut-Saint-Laurent ®

4. URBANISME et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du Rapport de l'inspecteur en urbanisme et environnement
- 4.2 Dépôt du Rapport du superviseur à l'assainissement des eaux

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel du Comité des Loisirs et des Sports
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.3 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2018-08-03

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018**

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Philippe Daoust

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 soit
accepté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER**

REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- AUCUNE

ADMINISTRATION

Comptes Desjardins Municipalité de Sainte-Barbe au 31 juillet 2018

0080967-EOP Épargne avec opérations (C)

Du Haut-St-Laurent
Options0080967-EOP Épargne avec opérations (C) Solde 0,01 CAD

0120064-EOP Épargne avec opérations (C)

Du Haut-St-Laurent
Options0120064-EOP Épargne avec opérations (C) Solde 267 125.17 CAD

0120064-ET1 Compte avantage entreprise

Du Haut-St-Laurent
Options0120064-ET1 Compte avantage entreprise Solde 1 001 481.91 CAD

Total Comptes (CAD) : 1 268 607.09 CAD



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe

No de résolution
ou annotation
2018-08-04

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Marilou Carrier

Que les comptes fournisseurs de la liste au 31 juillet 2018 telle que soumise au conseil municipal et des salaires tels que les ententes et règlements adoptés soient approuvés et payés :

Liste des factures au 31 juillet 2018	41 278.53 \$ (ristourne TPS enlevée)
Liste des salaires de juillet 2018 (conseil, employés, préposés patinoire et pompiers)	41 914.68 \$
Liste des immobilisations au 31 juillet 2018	317 358.62 \$
TOTAL =	400 551.83 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER

2018-08-05

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Marilou Carrier

Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du règlement 2007-02 du conseil municipal, je sou mets à ce Conseil municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 juillet 2018. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

Chantal Girouard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER

2018-08-06

DOSSIER JUDICIAIRE LOT 2 843 273

DÉPENSES 02-130-00-412

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Roland Czech

Que le conseil municipal mandate la firme « Excavation Jeannot Loiselle » pour compléter les travaux de nettoyage du terrain pour le lot 2 843 273 pour lequel un jugement a été rendu. La somme nécessaire sera imputée au poste 02-130-00-412

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE VOTE POUR



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2018-08-07

**DEMANDE DE PAIEMENT #3 CONSTRUCTION JACQUES
THÉORÊT – CASERNE**

IMMOBILISATION 23-030-00-001

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Philippe Daoust

Que la demande de paiement #3 de la firme Construction Jacques Théorêt Inc. soit autorisée pour un montant de 257 834.37\$ incluant les taxes applicables. Cette dépense s'inscrit dans le cadre de la construction de la nouvelle caserne d'incendie à laquelle une aide financière PIQM-RÉCIM est rattachée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER

2018-08-08

MISE À JOUR DISQUE DUR POSTE RÉCEPTION

IMMOBILISATION 23-020-00-000

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Roland Czech

Que soit autorisée la mise à jour du disque dur du poste informatique de la réception pour assurer la stabilité du système d'exploitation et préserver les données. Cette dépense s'élève à un montant de 222.62\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER

2018-08-09

OCTROI CONTRAT BRANCHEMENT 43^E AVENUE

Proposé par Philippe Daoust

Appuyé par Roland Czech

Suite à une demande de soumissions sur invitation auprès de 3 fournisseurs, que soit octroyé le contrat pour une nouvelle entrée de services d'égout et d'aqueduc sur le lot # 5 182 612 situé sur la 43e Avenue à Sainte-Barbe à la firme Excavation Jeannot Loiselle Inc. pour un montant de 7 500 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER



No de résolution
ou annotation
2018-08-10

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

**MRC LE HAUT-SAINT-LAURENT
AVIS DE MOTION**

PROJET DE RÈGLEMENT 2003-05-36 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2003-05 EN
CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 301-2017 DE LA MRC DU
HAUT-SAINT-LAURENT

La conseillère Marilou Carrier donne avis qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, un règlement modifiant le règlement de zonage 2003-05 sera adopté afin de modifier diverses dispositions réglementaires.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Conformément à l'article 445 du CM, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil et le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté ;

2018-08-11

PROVINCE DE QUÉBEC

**MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

PROJET DE RÈGLEMENT 2003-05-36 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2003-05
EN CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 301-2017
DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

ATTENDU Que le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut Saint-Laurent est entré en vigueur le 1er novembre 2000;

ATTENDU Que le règlement de zonage de la municipalité de Sainte-Barbe est entré en vigueur le 11 septembre 2003;

ATTENDU Que le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut Saint-Laurent a été modifié par le règlement 301-2017 et que celui-ci est entré en vigueur le 26 mars 2018;

ATTENDU Qu'en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Sainte-Barbe doit se conformer à cette modification en adoptant un règlement de concordance.
En conséquence, il est proposé par la conseillère Louise Boutin
Appuyé par le conseiller Philippe Daoust
Et unanimement résolu

Qu'un projet de règlement portant le numéro 2003-05-36 soit et est



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement ce qui suit :

Article 1

Le présent règlement vise à modifier le Règlement de zonage numéro 2003-05 afin de :

- a) Modifier la terminologie d'immeuble protégé.

Article 2

Le règlement de zonage 2003-05 est modifié à l'article 2.4, à la terminologie du mot « Immeuble protégé », par la suppression, de l'alinéa a) et des sous alinéas 1 à 8.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

Avis de motion : 6 août 2018

Adoption du projet de règlement : 6 août 2018

Assemblée publique de consultation :

Adoption du règlement :

Certificat de conformité de la MRC :

Entrée en vigueur :

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER

2018-08-12

CONSULTATION DES PROJET DE RÈGLEMENT 2003-05-36

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Marilou Carrier

QUE conformément à la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le projet de règlement suivant est soumis à la population pour consultation :

- **Projet de règlement de zonage 2003-05-36 et concordance**

QU'Un avis public sera publié dans le journal la Municipalité au moins 15 jours avant la consultation publique.

QU'Une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 10 septembre 2018 à 19h15** à l'Hôtel de ville au 470, Chemin de l'Église à Sainte-Barbe. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement mentionné en rubrique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

QUE les projets de règlement peuvent être consultés à l'Hôtel de ville, au 470, Chemin de l'Église à Sainte-Barbe, durant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2018-08-13

DÉMISSION D'UNE POMPIERE

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Philippe Daoust

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe accepte la démission de la pompière Daphnée Beaudry en date du 26 juin 2018.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER**

2018-08-14

TRAVAUX D'ASPHALTE DOS D'ÂNE

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Marilou Carrier

Que soient autorisés les travaux d'ajout d'asphalte au dos d'âne sur le Chemin du Bord de l'eau par la firme Bruno Daoust Transport aux coûts de 1250,00\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER**

2018-08-15

QUOTE-PART MRC HAUT-SAINT-LAURENT

Proposé par Philippe Daoust

Appuyé par Marilou Carrier

Que soit autorisé le versement de la quote-part pour le mois d'août tel que soumis par la MRC du Haut-Saint-Laurent qui inclut la quote-part spéciale de 5% aux coûts de 105 888.87\$.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER**

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2018-08-16

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN URBANISME ET
EN ENVIRONNEMENT**

Que le rapport de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, pour le mois de juillet 2018, soit déposé tel que présenté.

2018-08-17

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SUPERVISEUR AU TRAITEMENT DES
EAUX**

Que le rapport du superviseur au traitement des eaux, pour le mois de juillet 2018 soit déposé tel que présenté.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018-08-18

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE

Que le rapport du service d'incendie pour le mois de juillet 2018 soit déposé tel que présenté.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2018-08-19

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET DES SPORTS

Le rapport du Comité des loisirs et des Sports de Sainte-Barbe pour le mois de juillet 2018 n'a pas été déposé.

2018-08-20

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LUCIE BENOIT

Que les rapports de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour les mois de juillet 2018 soit déposé tel que présenté.

2018-08-21

DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Que le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois de juillet 2018, soit déposé tel que présenté.

CORRESPONDANCE

2018-08-22

CORRESPONDANCE

Que le bordereau de correspondance de juillet 2018 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PÉRIODE DE QUESTIONS
(relatives aux points discutés à cette séance)**

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- **AUCUNE**

LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-08-23

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Philippe Daoust

Appuyé par Roland Czech

Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée à 19h40.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE SUPPLÉANTE S'ABSTENANT DE
VOTER**

Nicole Poirier
Mairesse suppléante

Chantal Girouard
Directrice générale